

Faire acte de résistance face à l'oubli.

Notre établissement présente cette année, dans le cadre de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de la Shoah et à la prévention des crimes contre l'Humanité, une exposition intitulée Les Stolpersteine - Pavés de la Mémoire.

Cette Journée instituée en octobre 2002, à l'initiative des ministres de l'Éducation des États membres du Conseil de l'Europe et de l'Organisation des Nations-Unies, est commémorée chaque année le 27 janvier, date anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz. Son objectif essentiel est d'encourager les États et l'ensemble des institutions scolaires à promouvoir des projets éducatifs et à protéger les lieux de mémoire liés à la Shoah et à la déportation.

Le projet autour des Stolpersteine se concrétisera en mai 2019 par la pose de pavés dans la Ville de Strasbourg. Il constituera une première dans la capitale européenne des Droits de l'Homme, capitale et gardienne de la Mémoire européenne.

Mené par un collectif franco-allemand dont nous saluons le travail, ce projet Stolpersteine revendique un questionnement sur le monument et la monumentalité des lieux de mémoire, sur le choix de la mise en scène qui oscille entre dimensions artistique et mémorielle mais également sur la portée symbolique de la présence sourde de ces pavés de laiton qui peuvent raviver l'histoire, susciter des sentiments et des émotions, ou même passer inaperçus.

Le concept de l'artiste berlinois Gunter Demnig, s'il bouleverse les modalités de la mémoire des victimes par une forme de dissolution du monumental, il n'en demeure pas moins lisible et plus abordable que d'autres œuvres mémorielles et artistiques liées à la Shoah, à la déportation et à la Seconde Guerre mondiale. Pour n'en citer que deux, à titre d'exemples : les travaux d'Eisenmann, « les stèles de béton » à Berlin ou « le Jardin de la mémoire » d'Emmanuel Saulnier, à Vassieux-en-Vercors.

Ce projet s'intègre pleinement à la politique mémorielle de l'ORT France et de l'ORT Strasbourg. Il est porteur de sens, convie à un double regard sur le passé et le futur et nous permet d'interroger parfois le présent et ses dérives. Cette convocation de la mémoire est primordiale, elle est celle de la pensée réflexive, condition sans laquelle notre humanité ne peut s'envisager en progrès et en devenir, face à cette inéluctable érosion de la mémoire et à la fragilité du souvenir.

Raymond Kern
Président du Comité ORT Strasbourg

Michel Benoild
Directeur ORT Strasbourg

Richard Aboaf
Chargé de l'action culturelle

Que signifie *Stolperstein* ?

Stolpersteine est le pluriel du mot allemand *Stolperstein*. Il signifie littéralement *une pierre qui fait trébucher* et désigne ainsi un obstacle, un handicap ou un blocage. On le traduit la plupart du temps en français par *pierre d'achoppement*.

Le concept de *Stolpersteine* a été inventé par l'artiste allemand **Gunter Demnig**. Les *Stolpersteine* sont des petits pavés de béton de 96 mm par 96mm sur 100 mm de hauteur qui sont scellés dans le sol. La face supérieure du pavé est recouverte d'une plaque en laiton gravée. Chaque cube rappelle la mémoire d'une personne persécutée, arrêtée, torturée, déportée, puis assassinée dans un camp de concentration ou dans un camp d'extermination parce qu'elle était Juive, Rom, Sinti, Communiste, membre de la Résistance, homosexuelle, handicapée, Témoin de Jéhovah ou chrétienne en opposition au régime nazi.

La plupart des *Stolpersteine* posées en Allemagne relate la déportation des Juifs qui vivaient dans ce pays avant la guerre et la déportation.

Encastrées dans le trottoir devant le dernier domicile des victimes, plusieurs milliers de *Stolpersteine* ont ainsi été placées depuis 1993, d'abord en Allemagne puis par la suite dans de nombreux pays européens.

Gunter Demnig a enquêté sur les personnes qui ont été persécutées, pourchassées et déportées durant la période du nazisme. Il a effectué ses recherches dans les archives et sur la base de données du Mémorial de Yad Vashem de Jérusalem, en coopération avec des musées, des écoles ainsi qu'avec des survivants et des familles de déportés. Aujourd'hui, ce sont les demandeurs de *Stolpersteine* qui doivent effectuer ces recherches historiques.

Sur chaque plaque de laiton est inscrit « ici habitait » (*Hier wohnte*), le nom, la date de naissance et le destin individuel du déporté, son lieu de déportation et la date de sa mort.

Ces pierres d'achoppement sont financées par des dons, des collectes et des parrainages obtenus de la part de citoyens, de témoins encore vivants, de classes d'écoles, de membres d'associations professionnelles et de communes.

Biographie



Gunter Demnig,
l'artiste créateur du concept des *Stolpersteine*

Gunter Demnig est né le 27 octobre 1947 à Berlin.

Son père avait servi dans la Wehrmacht durant la guerre. Il a été membre de la Légion Condor en Espagne. (tristement célèbre pour le bombardement de la ville de Guernica au pays basque espagnol le 26 avril 1937), puis en France dans le fameux bataillon 8.8. Quand Gunter Demnig a essayé d'en savoir plus sur son implication et sur sa responsabilité durant la guerre, son père a fait disparaître tous les documents dont il disposait et ne lui a plus adressé la parole durant 5 ans...

Gunter Demnig a obtenu son *Abitur*, équivalent du Bac en Allemagne, en 1967; il fait partie de la génération de 1968. La même année, il entre à l'Université des Arts de Berlin pour étudier la pédagogie et l'art puis le design industriel. De 1971 à 1974, il poursuit ses études à la *Kunsthochschule* de Kassel où il passe son premier examen d'état. Cette même année, il étudie les différentes formes d'expression plastique avec Harry Kramer à l'Université de Kassel. De 1980 à 1985, Gunter Demnig est attaché à la faculté d'art de l'Université de Kassel en qualité de maître de conférences. Au début des années 1990, il est chargé d'un projet pour commémorer la déportation des Roms et des Sinti de Cologne. C'est là qu'il va concevoir son œuvre la plus connue : les *Stolpersteine* pour attirer l'attention à la



L'artiste Gunter Demnig posant des *Stolpersteine*
à Zutphen en Hollande



Gunter Demnig effectuant des recherches
aux archives de l'université de Trier

fois sur la victime et sur l'ampleur des crimes de guerre nazis.

« Je suis heureux et fier quand un descendant de survivant de la Shoah me dit : Aujourd'hui, je peux retourner en Allemagne. »

Gunter Demnig



La fabrication des *Stolpersteine*

Toutes les *Stolpersteine* sont fabriquées à Berlin par Michael Friedrichs-Friedlander. Il arrive à en réaliser jusqu'à 450 par mois.

Michael Friedrichs-Friedlander est un sculpteur allemand né à Munich en 1950. Il réalise ces pierres commémoratives pour le projet mémoriel *Stolpersteine* de Gunter Demnig.

L'artiste a déjà réalisé plusieurs sculptures commémoratives en métal pour des commandes publiques ou privées et travaillé sur de nombreux projets d'art et de théâtre. Des séjours de travail, en qualité de sculpteur, l'ont conduit en Russie, en France, au Japon, en Inde et aux Etats-Unis.



Stolpersteine à Berlin commémorant Max Kallmann.
Il se lit comme suit :

Ici vivait
Max Kallmann
Né en 1899
Échappé en France
Déporté le 30 juin 1944
Assassiné à Auschwitz



La genèse du projet en Allemagne



La machine que Gunter Demnig a créée pour marquer sur les trottoirs les trajets des déportés entre leur lieu de résidence et le lieu de rassemblement avant la déportation.

En décembre 1992, date commémorant les 50 ans du Décret Auschwitz ordonnant la déportation de tous les Sinti et Roms dans les camps d'extermination, Gunter Demnig avait été chargé par la mairie d'un projet artistique consistant à marquer à la craie sur les trottoirs de la ville de Cologne les trajets des familles Sinti et Roms, depuis leur habitation jusqu'au lieu de rassemblement d'où elles avaient été déportées. Il a découvert la stupéfaction des voisins ignorant la présence de ces familles sur ces lieux en 1939. C'est à ce moment précis que germa l'idée de sceller devant l'habitation une *stolperstein*, afin

d'attirer l'attention des passants et des voisins sur la destinée des gens qui vivaient là. Cet acte de résistance à l'oubli a finalement été légalisé et autorisé dans l'espace public, le trottoir. La première pierre a été posée devant la mairie historique de Cologne, avec les premières lignes du Décret Auschwitz. (photo ci-dessous)

Après avoir engagé un travail sur les victimes du *Samudaripen* (terme utilisé pour désigner le génocide des Roms et Sinti), il a étendu son projet aux très nombreuses victimes juives de la Shoah puis à toutes les victimes du nazisme.

Ce plasticien pédagogue a développé son projet d'abord en Allemagne puis dans d'autres pays européens où le nazisme a sévi.

Ce projet de *Stolpersteine*, au départ illégal et révolutionnaire, a été majoritairement approuvé et a reçu de nombreux prix internationaux.



La première *Stolperstein* devant la Mairie historique de Cologne le 16 décembre 1992 - date anniversaire du Décret Auschwitz.

Les spécificités du projet *Stolpersteine*

Ce projet a une forte implication locale et populaire

- Les habitants de la maison peuvent facilement et pour un prix modique, participer à la pose d'une *Stolperstein* et à son entretien.
- Le trottoir est un vecteur idéal pour atteindre le *bystander*, le passant. C'est une empreinte mémorielle qui se renforce chaque jour.
- Les voisins et les écoles proches sont impliqués dans les recherches, dans la cérémonie de pose et dans les événements organisés autour de ces *Stolpersteine*.
- L'événement souligne le renforcement d'une cohésion communautaire locale autour de valeurs implicites, comme la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, le souvenir des victimes de la Shoah, le rejet de l'idéologie totalitaire et la condamnation du nazisme.
- Les descendants se retrouvent lors d'une cérémonie qui a une dimension d'hommage familial aux victimes.



La photo ci-contre de la pose des *Stolpersteine* pour Rachel et Salomon Schmidt originaires de Berlin en est une parfaite illustration. Les membres descendants de la famille sont restés une heure pour réciter le Kaddish, chanter des chants en hébreu et raconter l'histoire de la famille. Ils ont expliqué qu'ils n'avaient jamais eu de cérémonie pour faire le deuil de leur famille disparue et que celle-ci en ferait office.



Les *Stolpersteine*, dans leur ensemble, constituent le plus important monument délocalisé de la Shoah et de la déportation en général. Il donne, par son ampleur et l'étendue de son implantation, la vraie dimension de cette tragédie. En outre, la singularité de chaque pierre et en même temps, la multitude de ces mêmes pierres, réalisées selon le même modèle, seraient à l'image des victimes de la Shoah et de tous les déportés du nazisme.

Ce « monument » disséminé dans toute l'Europe, contrairement à tous les autres mémoriaux construits sur un seul lieu, comme par exemple celui de Berlin, continue de s'étendre chaque année, au fil de la pose de ces pierres.

Les *Stolpersteine* constituent un contre-monument au sens où, contrairement à ceux mis en place par l'Etat, les initiatives sont ici individuelles et se focalisent sur la victime en tant qu'individu déporté.

Quelles sont les différentes étapes pour la pose de *Stolpersteine* ?

Depuis l'année 2015, pour poser des *Stolpersteine*, il faut s'adresser à la Fondation « Stiftung Spuren Gunter Demnig » à Cologne. Les différentes étapes sont les suivantes :



L'autorisation de la mairie est nécessaire

pour la pose de *Stolpersteine* puisque le trottoir appartient à l'espace public. Il faut ensuite entrer en contact avec les descendants survivants de la personne choisie, avec le propriétaire de la maison et également les voisins afin d'éviter d'éventuels désagréments. Leur accord est nécessaire.



Que doit-on inscrire sur la pierre ?

Une victime = Un nom = Un pavé.

Toute victime du Nazisme entre 1933 et 1945 : Juifs, Sinti, Roms, Témoins de Jéhovah, homosexuels, handicapés mentaux et physiques, personnes persécutées pour ses orientations politiques, religieuses ou sexuelles peuvent être concernées par la pose d'une *Stolperstein*.

On peut aussi mettre une *Stolperstein* pour une survivante ou un survivant. À Amsterdam, à côté de 2 *Stolpersteine* posées pour un couple qui a été assassiné à Auschwitz, on a placé une *Stolperstein* pour leur fille qui a survécu à la déportation ; les familles sont ainsi réunies. Les personnes qui se sont suicidées en raison des circonstances de la Nuit de Cristal ou des rafles lors des déportations, sont en droit d'être commémorées par des *Stolpersteine*. Avant de demander la pose d'une *Stolperstein*, il est nécessaire d'effectuer des recherches historiques et de contacter les descendants de la famille.

« **Ein Mensch ist erst vergessen, wenn sein Name vergessen ist** »
"Une personne n'est oubliée que lorsque son nom est oublié"

- Gunter Demnig citant le Talmud

Une *Stolperstein* commence par les mots « **Ici a vécu** » mais il peut y avoir des variantes comme « **Ici a travaillé** », « **Ici a étudié** », « **Ici a enseigné** », « **Ici a pratiqué** », lorsque la maison ou la rue a disparu.

Les informations suivantes doivent être inscrites sur les *Stolpersteine* :

- **Prénom, nom de famille et nom de jeune fille** (pas plus de 3 noms)
- **Année de naissance** (pas la date de naissance complète)
- **Date complète d'arrestation** si possible
- **Information sur l'internement dans un camp** (par exemple Drancy)
- **Année de la déportation vers un camp**
- **Date complète de l'assassinat**

Pour Gunter Demnig, toute personne morte dans un camp de concentration ou d'extermination est considérée comme ayant été assassinée.

L'expression pour les suicidés est *Flucht in den Tod* (flight into death).

Si on ne sait pas ce qui est arrivé à une personne disparue, on inscrit « **destin inconnu** ». Si quelqu'un a survécu après une déportation, il est noté « **libéré** » au lieu de « **a survécu** »

Gunter Demnig a le dernier mot pour les inscriptions sur les pierres. Les *Stolpersteine* sont un « work in progress » ; il peut y avoir parfois des changements sur les inscriptions au fil du développement du projet.



Les Rendez-vous

L'intérêt porté aux *Stolperstein* en Europe est de plus en plus important.

Gunter Demnig est sur les routes 300 jours par an et il essaie d'organiser et de coordonner les déplacements le plus logiquement possible. Il y a parfois jusqu'à 9 mois à un an d'attente pour une pose de pavé.

L'autorisation de la Mairie se fait parfois attendre. Il ne faut pas déposer la demande à la *Stiftung Spuren Gunter Demnig* à Cologne avant d'avoir obtenu l'autorisation municipale. Les calendriers sont annoncés 6 mois à l'avance par l'artiste mais il peut y avoir des changements de dernière minute.

Si vous souhaitez placer des *Stolpersteine* sans l'aide de Gunter Demnig, cela est possible seulement si l'artiste a déjà posé des *Stolpersteine* dans votre localité. Il faudra alors contacter Anne Thomas à la Fondation.

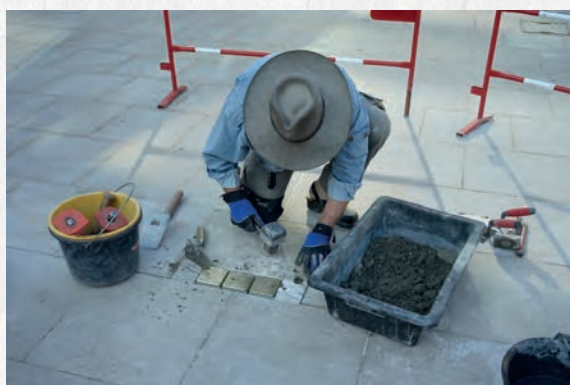


La pose des *Stolpersteine*

Une *Stolperstein* est placée sur le trottoir face au lieu où résidait le déporté, parfois même devant l'entrée ou sous le numéro de la maison.

Gunter Demnig essaie de poser lui-même autant de *Stolpersteine* que possible et il tient à installer personnellement la première *Stolperstein* d'une ville ou d'un village. Il essaie de réunir les familles lorsque c'est le cas, en plaçant une *Stolperstein* pour chaque individu. Les *Stolpersteine* des parents sont placées au-dessus de celles des enfants.

En règle générale, si les services techniques assistent l'artiste dans ce travail, 20 à 30 minutes sont nécessaires à la pose. Lorsqu'il y a plusieurs pavés à sceller sur différents sites, il faut également penser au temps pris par les déplacements. Ces poses peuvent aussi intégrer une cérémonie d'inauguration officielle.



Le coût

Le coût d'une *Stolperstein* est de 120 euros. Ce coût inclut la fabrication de la pierre, son dépôt ou sa livraison. L'installation doit prendre en compte les frais de logement et les frais de déplacement de l'artiste qui vient de Berlin.

Les *Stolpersteine* sont financées par les particuliers concernés, par des donations privées et par le soutien des mairies. Toute personne, tout établissement scolaire, toute commune, peut sponsoriser une *Stolperstein*.



Conférence de Gunter Demnig

À la demande des familles, des responsables municipaux ou des autorités officielles, Gunter Demnig peut donner une conférence sous la forme d'une présentation Power Point sur le projet *Stolperstein*.

Cette conférence peut également être organisée pour le grand public, pour des étudiants, élèves ou collégiens ou pour collecter des fonds afin de financer la pose de *Stolpersteine*.



Les Stolperschwellen

« Les traverses d'achoppement ou seuils trébuchants »

Dans certains cas, des centaines, voire des milliers de *Stolpersteine* pourraient être posées à un seul endroit. Concrètement, cela est impossible. Gunter Demnig est arrivé à une alternative : les *Stolperschwellen* peuvent rappeler le destin d'un groupe de victimes en quelques lignes.

Voici la traduction des textes qui ont été inscrits sur quelques *Stolperschwellen* posées en Allemagne :

Travail de l'acier et du fer de Roechling
1941-1944

Des milliers de personnes ont été forcées
à travailler pour l'industrie de l'armement
allemands - dénutris - maltraités -
accidentés - malades

Ils ont été assassinés par milliers.



L'artiste Gunter Demnig posant un *Stolperschwellen*
« seuil d'achoppement » le 14 septembre 2018 à Bochum.

Sanatorium et maison de soin Leipzig-Doesen
1933-1945

*Après 1934, 604 personnes ont été victimes d'une stérilisation forcée.
624 enfants ont été assassinés dans la section pour les enfants entre 1939 et 1945.
860 personnes handicapées ont été « transférées » entre juin et août 1941, assassinées à
Pirna Sonnestein - Action T4*

Comme les *Stolpersteine*, les *Stolperschwellen* ont 96 mm de large mais atteignent parfois un mètre de long. Elles peuvent comporter jusqu'à 6 lignes de texte.

Chaque *Stolperschwelle*, comme chacune des *Stolpersteine*, est faite à la main.



Stolperschwelle Stierstr 21 (Fried) - Ancien oratoire de la communauté juive



Les contacts

GUNTER DEMNIG

L'ARTISTE

E-MAIL : GUNTER@GUNTERDEMNIK.DE

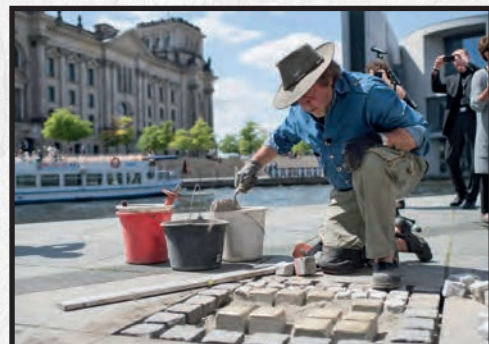
PORTABLE : + 49 - 177 - 206 18 58

KARIN RICHERT

INSCRIPTIONS, FACTURES, PHOTOS

E-MAIL : INSCRIFTEN@STOLPERSTEINE.EU

TEL : + 49 - 221 - 42 48 077



ANNA WARDA

RENDEZ-VOUS ET COORDINATION

DU PROJET POUR L'ALLEMAGNE

E-MAIL : TERMINE@STOLPERSTEINE.EU

TEL : + 49 - 30 - 236 10 366

ANNE THOMAS

RENDEZ-VOUS ET COORDINATION DU PROJET

POUR L'ÉTRANGER (EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS)

E-MAIL : INTERNATIONAL@STOLPERSTEINE.EU



JÉRÔME HEUPER

WEBMASTER (WWW.STOLPERSTEINE.EU)

E-MAIL : KONTAKTDATEN@STOLPERSTEINE.EU

KATJA DEMNIG

PÉDAGOGIE

E-MAIL : PAEDAGOGIK@STOLPERSTEINE.EU



Les recherches historiques pour la pose de *Stolpersteine*

Un exemple concret à Strasbourg

En 1939, la ville de Strasbourg comptait 190 000 habitants. 5 à 6 % étaient d'origine juive, soit environ 10 000 personnes. En 1946, quelque 8 000 d'entre-elles sont revenues de leur zone de repli du Sud-Ouest ou d'autres régions, dans la ville, environ 900 personnes disparaurent, victimes de la Shoah.



La synagogue consistoriale du quai Kléber de Strasbourg, incendiée par les nazis alsaciens et badois en septembre 1940, était par ses dimensions le second édifice religieux de la ville après la cathédrale. Elle fut entièrement détruite quelques mois après son incendie. La communauté juive avait déjà quitté la ville avant cet épisode terriblement marquant pour le Judaïsme alsacien.

Les déportés de Strasbourg

L'apport du **Mémorial de la Déportation des Juifs de France** de Beate et Serge Klarsfeld (qui comporte 73 800 noms de déportés de France) édité 32 ans après la publication de la liste du **Bulletin de nos Communautés** a permis de donner une vision plus exacte de la Shoah en France. C'est lui qui, pour l'essentiel, constitue, avec les premières listes publiées par le **Bulletin de nos Communautés**, le corps du **Memorbuch** du Grand rabbin René Gutman. Il comporte en effet l'adjonction de tous les noms de déportés nés dans le département du Bas-Rhin, mais qui n'y vivaient plus, noms qui n'avaient pas été recensés. 1574 d'entre-eux faisaient partie des communautés rurales et **890 noms pour Strasbourg**, ce qui donne le chiffre de **2464 déportés pour le Bas-Rhin**, soit une différence de 869 noms par rapport au recensement fait après la guerre. A ces chiffres, il faut rajouter **141 noms de fusillés ou d'assassinés en zone occupée**.

En recoupant cette liste des disparus avec l'annuaire des adresses de la Ville de Strasbourg de 1939 aux **Archives de la Ville**, on localise aisément les adresses et lieux d'habitation, nécessaires à la pose de ces pavés de la mémoire. Les **Archives de Yad Vashem** à Jérusalem nous fournissent d'autres informations complémentaires sur les déportés et leurs familles.

Prenons l'exemple de Charles ABRAHAM que nous trouvons au début de la liste des déportés originaires de Strasbourg dans le *Memorbuch* du Grand rabbin René Gutman.

Présentation	Déportés originaires de Strasbourg	Exportés	Importés	Exportés	Importés
Présentation	Déportés originaires de Strasbourg	Exportés	Importés	Exportés	Importés
On a reproduit ici les noms de personnes ayant habité ou étant nées à Strasbourg avant					
ABRAHAM Charles 59 ans - Né en 1885 Déporté de Lyon - Convoi 48 ACKERMANN Théodore 51 - Né en 1893 Déporté de Lyon - Convoi 70 ADAM Georges Né le 13 septembre 1886 Convoi 39 ADLER Chaim 23 - ADLER Frieda 20 - Née le 26 avril 1908 - Convoi 42 ADLER Léon 52 - Né le 20 août 1889 à Leimbach Convoi 42 ADLER Morris 44 - ALEXANDRE Marcel 51 - Déporté de L. ALEXANDRE Robert 42 - Déporté de L. ALLGEMERT Marie 70 - Née en 1880 AMZEL Léa Née en 1905 - Convoi 20 ANKA Jos Né en 1910 - Convoi 77 ASCH Alphonse 54 - Déporté de L. ASCH Marie, son épouse 51 - Déportée BACH Jean-Paul 54 - BLOCH Jean 42 - BLOCH Michel 14 - Né en 1930 - Convoi BLOCH Reine 76 - Née en 1902 à Bâle BLOCH Léa 59 - BLOCH Pauline 40 - BLOCH Micheline BLOCH Jeanne 17 - BLOCH Louis 18 - Né le 15 janvier 1922 BLOCH Louis 71 - Déporté de L. BAER Adine 61 - BAER Adine 61 - Né en 1881 - Convoi 72 BAER Louis 66 - Né en 1874 à Remmelsheim - Convoi 70 BAER Marie 51 - Née en 1902 - Convoi 70 BAER Pierre 20 - BAER René 54 - BAER Louis Né en 1903 - Convoi 69 BAUMANN Reine 38 - Née le 20 août 1884 - Convoi 41 BAUMANN Morris 61 -					



d'Anvers, 61, r.-d.-ch.
ABOU CAYA Léon, fourrures, rue des
Grandes - Arcades, 46, 2^e ;
1^{er} 267.36.
ABOUTARD Célest., maître bottier,
r. Edel, 8, 2^e.
ABRAHAM Ch., représ., r. Strauss-
Durckheim, 15, 3^e ; 1^{er} 272.48.
— Elisa Vve, papeterie, couleurs,
rue des Ecrivains, 6 et dom. :
quai des Bateliers, 34, 2^e.
— Emile, dépos. de la Maison Marcel
Plique, modes en gros, rue du

On trouve les coordonnées de son domicile dans l'annuaire des adresses de la Ville de Strasbourg de 1939 (Archives de la Ville de Strasbourg, documents accessibles sur internet grâce à la numérisation des données). La base de données de Yad Vashem nous fournit des informations complémentaires. Ci-dessous la fiche de renseignements remplie par sa fille :

Feuille de Témoignage DAF-ED דף עדות Comité Français pour YAD VASHEM 68, rue de la Folie-Méricourt 75011 PARIS		יד ושם דולת דוד 3477 ת.ד.
LA LOI SUR LA COMMEMORATION DES MARTYRS ET DES HÉROS. 5713-1953 stipule dans l'Article 2 : Il incombe à YAD VASHEM de recueillir, sur le sol de la patrie, le souvenir de tous ceux, parmi le peuple juif, qui ont péri dans l'Holocauste ou dans la lutte contre l'ennemi nazi et ses complices, et de perpétuer leur nom ainsi que celui des communautés, organisations et institutions antérieures pour la seule raison qu'elles étaient juives.		
1. Nom * שם המשפחה ABRAHAM		
2. Prénom (née) השם הפרטי (שם לפני הנישואין) Charles		
3. Lieu de naissance מקום הולדת (עיר, כפר) 4. Date de naissance תאריך הולדת STRASBOURG FRANCE 31-01-1885		
5. Prénom de la mère שם האם 6. Prénom du père שם האב Albertine Jacques		
7. Prénom du conjoint (née) שם בן או בת הזוג Suzanne		
8. Lieu de résidence avant la guerre מקום המגורים לפני המלחמה STRASBOURG		
9. Lieux de résidence pendant la guerre מקומות המגורים במלחמה LYON		
10. Circonstances de la mort (lieu, date, etc.) נסיבות המות (מקום, תאריך, וכו') Déporté - Auschwitz (Pologne) 15-02-1944		
Je soussigné, Denise JACOB nee ABRAHAM אני החתום demeurant (adresse complète) 24, rue du Sablon 57000 METZ תנ"ח ב (כתובת סוכה)		
Lien de parenté ou autre avec le défunt קירבה (שפחה או אחרת) filles		
Signature חתימה Denise Jacob		
Lieu et date מקום ותאריך Metz, le 17.02.1992		

Année 1944 N° 698 du Registre	5 Arrondissement Municipal EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE DÉCÈS
Le quatre-vingt-neuf mil neuf cent quarante quatre à l'égalité de est décédé Charles Sigismond Abraham domicilié à Lyon 2^e arrondissement né à Strasbourg Bas Rhin le 31 janvier 1885 profession commis célibataire, fil de Jacques Abraham et Albertine Jacob et de Albertine Jacob sa veuve épouse de Suzanne Alexandre divorcé de	
Délivré pour Mairie de la Reconstruction constaté comme tel de la taxe communale.	POUR EXTRAIT : Lyon, le 15 février 1944 L'Officier de l'Etat Civil, L'agent communal délégué : McCartell

Voici finalement les infos dont nous disposons pour ce cas précis :

Charles ABRAHAM
Né à Strasbourg le 30 janvier 1885
Fils d'Albertine et de Jacques ABRAHAM
Son épouse s'appelait Suzanne
Il était représentant

En 1939, il habitait le n°15 de la rue Strauss Durckheim à Strasbourg, au 3^e étage.
Il a vécu à Lyon durant la guerre, nous disposons de l'adresse de son domicile. Il a été arrêté, transféré à Paris puis déporté de Drancy à Auschwitz Birkenau, par le convoi n°68 le 10 février 1944. Son arrivée à Auschwitz est datée du 13 février, il a été assassiné 48 heures plus tard, le 15 février 1944 à l'âge 59 ans.

L'extrait des actes de décès établis au lendemain de la guerre à la mairie de Lyon où il y a également la date de sa mort à Auschwitz, le 15 février 1944

Les Premières Stolpersteine qui seront posées à Strasbourg dès le 1er mai 2019

Recherches en cours

1. Rue Strauss Durckheim, n° 5

Ici a vécu

Théodore ACKERMANN
Né en 1893
Réfugié à Cusset dans l'Allier
Déporté le 27.03.1944 (convoi 70)
Assassiné à Auschwitz

2. Allée de la Robertsau, n° 5

Ici a vécu

Alphonse ASCH
Né en 1899
Réfugié à Saint-Servan-sur-Mer
Déporté le 25.03.1942 (convoi 53)
Assassiné à Sobibor

Ici a vécu

Martine ASCH
Née en 1892
Réfugiée à Saint-Servan-sur-Mer
Déportée le 25.03.1942 (convoi 53)
Assassinée à Sobibor

3. Boulevard Tauler, n° 17 ou rue Herder, n° 28

Ici a vécu

Jeanne BLOCH née LEVY
Née en 1868
Réfugiée à Lyon
Déportée le 29.04.1944 (convoi 72)
Assassinée à Auschwitz

Ici a vécu

Marcel ALEXANDRE
Né en 1893
A fui à Lozanne (69380)
Déporté le 31.07.1944 (convoi 77)
Assassiné à Auschwitz

4. Boulevard Clemenceau, n° 19

Ici a vécu

Le rabbin Robert Emmanuel BRUNSCHWIG
Né en 1888
Réfugié à Lyon
Déporté le 20.05.1944 (convoi 74)
Assassiné à Auschwitz

Ici a vécu

Lucie BRUNSCHWIG née MEYER
Née en 1892
Réfugiée à Lyon
Déportée le 20.05.1944 (convoi 74)
Assassinée à Auschwitz

Ici a vécu

Florentine MARX née LOEB
Née en 1876
Réfugiée à la Lapalisse
Déportée le 31.07.1944 (convoi 77)
Assassinée à Auschwitz

Ici a vécu

Albert MARX
Né en 1902
Réfugié à la Lapalisse
Déporté le 31.07.1944 (convoi 77)
Assassiné à Auschwitz

5. Rue des mineurs, n° 9

Ici a vécu

Alexandre BUCHINGER
Né en 1900
Réfugié à Limoges
Déporté le 13.04.1944 (convoi 71)
Assassiné à Auschwitz

6. Rue du Faubourg National, n° 52

Ici a vécu

Hiller CHECINSKI
Née en 1905
Réfugiée à la Châtre
Déportée le 06.03.1943 (convoi 51)
Assassinée à Majdanek

7. Rue du Marais Kageneck, n° 17

Ici a vécu

Maurice CYTRYNOWICZ
Né en 1923
Réfugié à Clion-sur-Indre
Déporté le 06.03.1943 (convoi 51)
Assassiné à Majdanek

Ici a vécu

Gdajla CYTRYNOWICZ
Née en 1900
Réfugiée à Clion-sur-Indre
Déportée le 06.03.1943 (convoi 51)
Assassinée à Majdanek

8. Rue des Moulins n° 4

Ici a vécu

Chaim DANIEL
Né en 1896
Réfugié à Périgueux
Déporté le 07.12.1943
Assassiné à Auschwitz

Ici a vécu

Perle Paulette DANIEL
Née en 1892 ou 1897
Réfugiée à Périgueux
Déportée le 07.12.1943
Assassinée à Auschwitz

Ici a vécu

Arnold DANIEL
Né en 1929
Réfugié à Périgueux
Déporté le 07.12.1943
Assassiné à Auschwitz

Ici a vécu

Erna DANIEL
Née en 1930
Réfugiée à Périgueux
Déportée le 07.12.1943
Assassinée à Auschwitz

Ici a vécu

Régine DANIEL
Née en 1936
Réfugiée à Périgueux
Déportée le 07.12.1943
Assassinée à Auschwitz

Avenue de la Forêt Noire, n° 17

Ici a vécu

Edmond DREYFUS
Né en 1898
Réfugié à Saint Etienne
Déporté le 13.04.1944
Assassinée à Auschwitz

Ici a vécu

Jeanne DREYFUS
Née en 1902
Réfugiée à Saint Etienne
Déportée le 13.04.1944
Assassinée à Auschwitz

Ici a vécu

Roland DREYFUS
Né en 1929
Réfugié à Saint Etienne
Déporté le 13.04.1944
Assassiné à Auschwitz

Ici a vécu

Arlette DREYFUS
Née en 1935
Réfugiée à Saint Etienne
Déportée le 13.04.1944
Assassinée à Auschwitz

10. Avenue des Vosges, n° 33

Ici a vécu

Lucien DREYFUS
Né en 1882
Réfugié à Clans
Déporté le 20.11.1943 (convoi 62)
Assassiné à Auschwitz

Ici a vécu

Marthe DREYFUS
Née en 1883
Réfugiée à Clans
Déportée le 20.11.1943 (convoi 62)
Assassinée à Auschwitz

11. Rue du Général Gouraud, n° 12

Ici a vécu

Louis HALLEL
Né en 1895
Réfugié à Montélimar
Déporté le 27.03.1944
Assassiné à Auschwitz

12.

Petite Rue de l'Eglise, n° 2

Ici a vécu

Edwin HEIMAN
Né en 1899
Réfugié à Brives
Déporté le 15.05.1944
Assassiné à Kaunas

13.

Pont Couvert, n° 7

Ici a vécu

Bela KATZ
Né en 1897
Réfugié à
Déporté le 06.03.1943
Assassiné à Majdanek

14.

Rue Schwilgué, n° 28

Ici a vécu

Louis LOEB
Né en 1885
Réfugié à Lyon
Déporté le 29 avril 1944 (convoi 72)
Assassiné à Auschwitz

Ici a vécu

Yvonne LOEB née BLOCH
Née en 1899
Réfugiée à Lyon
Déportée le 29 avril 1944 (convoi 72)
Assassinée à Auschwitz

Ici a vécu

Jean-Paul LOEB
Né en 1923
Réfugié à Lyon
Déporté le 29 avril 1944 (convoi 72)
Assassiné à Auschwitz

Ici a vécu

Armand LOEB
Né en 1925
Réfugié à Lyon
Déporté le 29 avril 1944 (convoi 72)
Assassiné à Auschwitz

Ici a vécu

Simone LOEB
Née en 1927
Réfugiée à Lyon
Déportée le 29 avril 1944 (convoi 72)
Assassinée à Auschwitz

Rue de l'Argonne, n° 11

Ici a vécu

Benjamin MAKOWSKI
Né en 1900
A fui à Périgueux
Déporté le 10 février 1944 (convoi 68)
Assassiné à Auschwitz

Ici a vécu

Selma MAKOWSKI
Née en 1899
A fui à Périgueux
Déporté le 10 février 1944 (convoi 68)
Assassinée à Auschwitz

Ici a vécu

Elie MAKOWSKI
Né en 1930
A fui à Périgueux
Déporté le 10 février 1944 (convoi 68)
Assassiné à Auschwitz

Ici a vécu

Denise MAKOWSKI
Née en 1931
A fui à Périgueux
Déportée le 10 février 1944 (convoi 68)
Assassinée à Auschwitz

Ici a vécu

Gilbert MAKOWSKI
Né en 1940
A fui à Périgueux
Déporté le 10 février 1944 (convoi 68)
Assassiné à Auschwitz

16.

Rue de Berne, n° 15

Ici a vécu

MYRTHIL WEILL
Née en 1910
Réfugiée à Périgueux, Marseille puis
Moirans
Déportée le 3 février 1944 (convoi 67)
Assassinée à Auschwitz

17.

Rue de Barr, n° 6

Ici a vécu

Esther SCHENKEL
Née en 1898
Réfugiée à La Bachellerie
Déportée le 13.04.1944 (convoi 71)
Assassinée à Auschwitz

Ici a vécu

Nathan SCHENKEL
Né en 1898
Réfugié à La Bachellerie
Fusillé le 01.04.1944 (au cimetière
d'Azerat)

Ici a vécu

Cécile SCHENKEL
Née en 1930
Réfugiée à La Bachellerie
Déportée le 13.04.1944 (convoi 71)
Assassinée à Auschwitz

Ici a vécu

Isaac SCHENKEL
Né en 1932
Réfugié à La Bachellerie
Déporté le 13.04.1944 (convoi 71)
Assassiné à Auschwitz

Ici a vécu

Jacques SCHENKEL
Né en 1934
Réfugié à La Bachellerie
Déporté le 13.04.1944 (convoi 71)
Assassiné à Auschwitz

Ici a vécu

Maurice SCHENKEL
Né en 1935
Réfugié à La Bachellerie
Déporté le 13.04.1944 (convoi 71)
Assassiné à Auschwitz

Ici a vécu

Alfred SCHENKEL
Né en 1937
Réfugié à La Bachellerie
Déporté le 13.04.1944 (convoi 71)
Assassiné à Auschwitz

18.

Rue du Maréchal Juin, n° 7 (ex Rue du Soleil)

Ici a vécu

Moszeck ZOLTY
Né en 1894
Réfugié à Mantes sur Seine
Déporté le 2 mars 1943
Assassiné à Mauthausen-Gusen

19.

Rue des Meuniers, n° 8

Ici a vécu

Wolf TURNER
Né en 1872
Réfugié à Terrasson la Villedieu
Déporté le 13 avril 1944
Assassiné à Auschwitz

Ici a vécu

Dina TURNER née EIZNER
Née en 1872
Réfugiée à Terrasson la Villedieu
Déportée le 13 avril 1944
Assassinée à Auschwitz

...



Quelques-unes des *Stolpersteine* de Kehl



Kehl est une ville allemande voisine de Strasbourg sur les bords du Rhin qui compte environ 35 000 habitants. Les pierres d'achoppement de Kehl font partie du projet européen de l'artiste Gunter Demnig. Ces tout petits monuments commémoratifs sont destinés à rappeler la mémoire et le sort des personnes, juives pour la plupart, qui vivaient à Kehl, qui ont été déportées par les nationaux socialistes allemands et assassinées dans des camps de concentration et d'extermination.

La ville de Kehl en a posé 63. La première pose de *Stolpersteine* sur les trottoirs de la ville a eu lieu le 15 juillet 2011 par l'artiste Günter Demnig en personne pour le rabbin Lazarus Mannheimer et sa femme, la famille Rosenthal et la famille Bruchsaler-Dreyfus.

L'historien **Friedrich Peter**, est la cheville ouvrière de ce projet mémoriel dans cette ville voisine et **David Gümbel** en est le porteur du projet citoyen.

Cérémonie de polissage des *Stolpersteine* de Kehl

Les citoyens et la mairie de Kehl se sont associés à la commémoration de la Nuit de Cristal le jeudi 8 novembre 2018 en organisant un polissage des *Stolpersteine* de la ville. Les participants à cette commémoration se sont ensuite joints aux strasbourgeois sur le Square de l'Ancienne synagogue consistoriale du Quai Kleber pour la cérémonie organisée par le Consistoire Israélite du Bas-Rhin, la mairie de Strasbourg, et de nombreuses associations locales.



Ci-dessus Toni Vetrano, maire de Kehl et le Grand rabbin Harold-Abraham Weil durant cette cérémonie de polissage.

Les *Stolpersteine*, un *work in progress* un projet en progression continue

Chronologie

- 1992 - Commémoration du Décret Auschwitz à Cologne et naissance de l'idée des *Stolpersteine*.
- 1994 - 250 *Stolpersteine* sont posées à Cologne pour les victimes Sinti et Roms.
- 1996 - Installations illégales de *Stolpersteine* à Berlin.
- 2000 - Berlin et Cologne autorisent officiellement la pose de *Stolpersteine* rétroactivement.
- 2014 - 48 000 *Stolpersteine* dans 18 pays européens font de ce projet le plus grand mémorial délocalisé de la Shoah en Europe.
- 2015 - La 50 000e *Stolperstein* est posée à Turin en Italie pour Eleonora Levi.
- 2018 - Plus de 70 000 *Stolpersteine* ont été posées dans 21 pays d'Europe (plus quelques-unes en Argentine depuis 2017).



Pose de *Stolpersteine* à Turin (Italie) en janvier 2018
par l'artiste Gunter Demnig

Prix et Récompenses - Gunter Demnig - Projet *Stolpersteine*

- 2004 - Prix Max Brauer de la Fondation Alfred Toepfer , Hambourg
- 2004 - Médaille Herbert Wehner de l' Union Ver.Di
- 2005 - Prix Obermayer d'histoire juive allemande à Berlin (cérémonie du 60e anniversaire de la libération du camp de concentration d'Auschwitz, reconnaissance de l' engagement des Allemands non juifs en faveur de la préservation et du souvenir de l'histoire juive et de la vie juive en Allemagne)
- 2005 - Ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne,(récompensé dans l'orangerie du château Charlottenburg , Berlin)
- 2005 - 24ème Prix de la presse jeunesse The Red Cloth - Conférence: Walter Momper
- 2006 - "Citoyenneté honorifique alternative à Cologne" (Demnig est donc après le pasteur catholique Franz Meurer de Cologne le deuxième qui reçoit cet honneur.)
- 2007 - Prix Giesberts Lewin de la Société de Cologne pour la coopération entre chrétiens et juifs
- 2008 - Ambassadeur du Prix pour la démocratie et la tolérance (présenté par le ministre fédéral de l'Intérieur, Wolfgang Schäuble, et la ministre fédérale de la Justice, Brigitte Zypries)
- 2009 - Prix Erich Mühsam de la société Erich Mühsam à Lübeck
- 2009 - Médaille Josef Neuberger de la communauté juive de Düsseldorf
- 2010 - Taler rhénan du Landschaftsverband Rheinland
- 2011 - Médaille Otto Hirsch de la ville de Stuttgart
- 2012 - Ordre du mérite de l'État de Bade-Wurtemberg
- 2012 - Prix Erich Kästner du Press Club Dresden
- 2012 - Prix Marion Dönhoff pour ses pierres d'achoppement
- 2013 - Prix de la paix Lothar Kreyssig
- 2014 - Berliner Bär (Prix de la culture BZ)
- 2015 - Prix Eugen Kogon



Stolperstein à la mémoire de Hedwig Wallach à Cologne



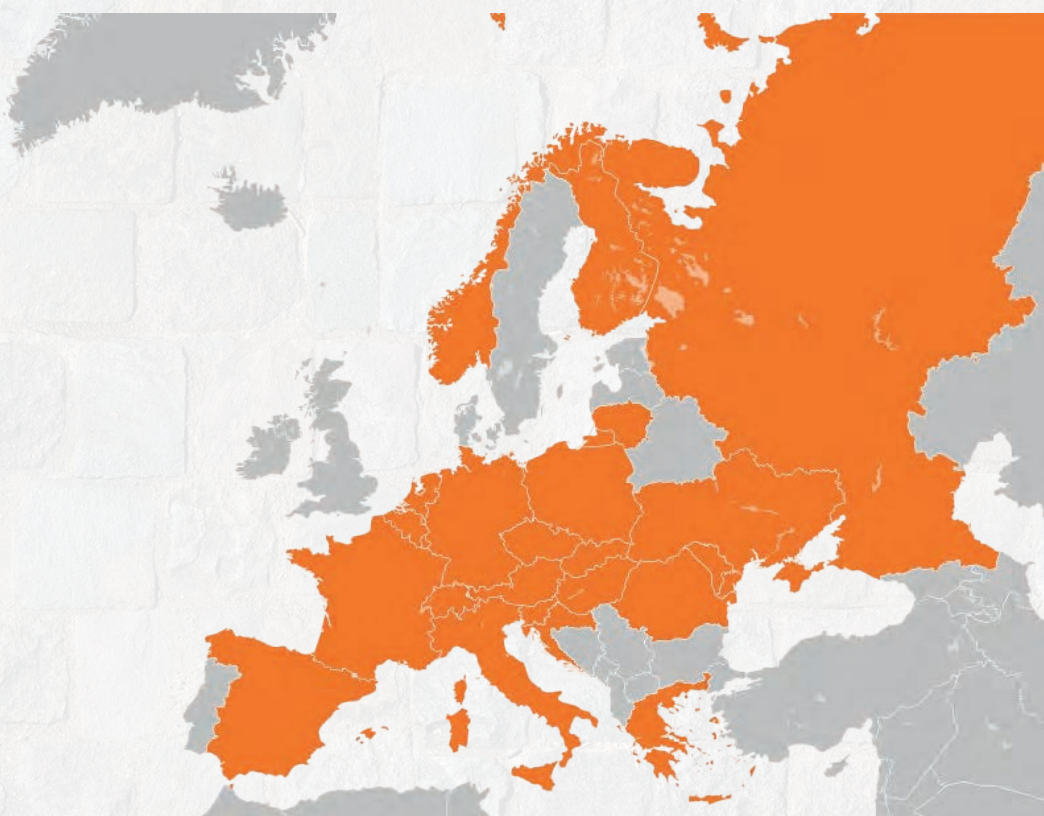
Stolperstein à la mémoire du Dr Falkenstein à Cologne

Les pays européens où ont été posées des *Stolpersteine*

Quelques données chiffrées.

Plus de 70 000 *Stolpersteine* ont été posées dans 22 pays en Europe (chiffres de Novembre 2018), faisant de ce projet le plus important projet mémoriel au monde réparti sur tout un continent.

Voici les pays impliqués : L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Croatie, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Lituanie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la Roumanie, la Russie, la Slovaquie, la Suisse et la République Tchèque, l'Ukraine...



Pays où ont été implantées des *Stolpersteine*, le projet couvre presque tous les pays européens.



En dehors de l'Europe

Des *Stolpersteine* ont été posées aussi hors d'Europe depuis octobre 2017, devant l'Ecole Pestalozzi de Buenos Aires en Argentine, qui a accueilli durant la guerre plusieurs rescapés de la Shoah.

Ci-contre les élèves de l'Ecole Pestalozzi de Buenos Aires participant à la pose d'une *Stolperschwelle* devant leur établissement le 17 octobre 2017

Allemagne

350 petites et moyennes communes et quasiment toutes les grandes villes allemandes ont posé des *Stolpersteine*.

Parmi les grandes villes :

Berlin : 2 950 *Stolpersteine* pour les 50 000 Juifs déportés

Hambourg : 4 572 *Stolpersteine* pour les 10 000 Juifs déportés

Francfort : plus de 1000 *Stolpersteine* pour les 12 000 Juifs déportés

A Francfort où une communauté juive très importante vivait avant le nazisme, la 1 000^{ème} *Stolperstein* a été posée en mai 2015. Il y a eu plusieurs appels à sponsor dans la presse locale. Les descendants des victimes n'ont pas le droit de financer ces *Stolpersteine* ; en revanche, les propriétaires actuels des maisons où habitaient les victimes le font car cela donne une sorte de garantie pour le futur entretien et la mise en valeur de la *Stolperstein*.

Lors du *Yom Hashoah*, l'entretien des *Stolpersteine* est organisé collectivement. Cet entretien ou polissage coïncide parfois avec des événements commémoratifs comme le 27 janvier (Journée internationale de la Mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'Humanité) ou la Nuit de Cristal en novembre.



Pose de *Stolpersteine* à Francfort et à Cologne, Allemagne

Enfin, dans la ville de Kehl, voisine de Strasbourg : 63 *Stolpersteine* y ont été posées.



En parka bleu avec écusson, l'historien badois Friedrich Peter, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, est l'animateur et l'une des chevilles ouvrières du projet *Stolpersteine* à Kehl.



Lors de la pose de *Stolpersteine* le 2 mai 2017, au 49 de la rue Principale de Kehl près de la gare, des élèves de la classe 9b de Tulla Realschule ont rappelé le destin des Juifs de Kehl et ont souligné : «Regardez-nous : nous sommes tous différents- et pourtant tous identiques.»

Autriche

En Autriche, on trouve des *Stolpersteine* dans 25 villes en 2018. Les 2 premières, posées en 1997 ont concerné 2 objecteurs de conscience de Sankt Georgen. Cette ville a été la première municipalité à autoriser officiellement la pose de *Stolpersteine*.

Le 11 août 2006, Demnig a encasté onze *Stolpersteine* dans le sol des rues publiques de huit communes du district (*bezirk*) de Braunau am Inn, la ville natale d'Adolf Hitler.



Depuis 2005, on pose à Vienne en Autriche des *Stolpersteine* qui sont des imitations. Le projet a pour nom « Les Pierres commémoratives »



Stolpersteine Alec Bergman, Liège, Belgique. 4 novembre 2015, Enfant caché à Izieu, rescapé.

Belgique

En Belgique, environ 150 *Stolpersteine* ont été déposées. Les premiers « pavés de mémoire » ont été installés en 2009 à Anvers et à Bruxelles (quartiers d'Anderlecht et Schaerbeek notamment à hauteur du 99 avenue du Diamant). Le 13 mai 2009, les deux premières pierres d'achoppement sont posées à Bruxelles, dans la commune d'Anderlecht, en présence des autorités de la ville, du public, des membres de la communauté juive, des enfants d'une école voisine et des membres de la famille des défunts.

Depuis août 2010, on trouve des *Stolpersteine* à Liège, dont une à la rue Matrognard au numéro 7 et deux autres à la rue Edouard Remouchamps au numéro 27a. Le 5 mars 2012, onze nouveaux « pavés de la mémoire » sont inaugurés à Bruxelles, à l'initiative de l'Association pour la Mémoire de la Shoah (AMS). Chaque pierre commémorative est dédiée à une personne juive arrêtée à Bruxelles en 1942 par l'armée allemande et morte dans le camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz. Des pierres commémoratives ont été inaugurées dans le centre historique de Bruxelles, dans la rue d'Accolay, la rue des Tanneurs et la rue Haute notamment. En Belgique, on compte actuellement plus de cent cinquante « Pavés de mémoire », selon l'expression locale.

En 2015, 13 nouveaux pavés sont placés en mémoire des 13 enfants juifs déportés venus de Belgique, passés par la Maison d'Izieu (France). Trois villes sont concernées, Bruxelles, Anvers et Liège. Le 4 novembre 2015, trois pavés sont scellés à Liège, deux à la mémoire des frères Bulka (Albert et Marcel) qui furent déportés et un honorant Alec Bergman, enfant caché qui échappa à la barbarie nazie et qui fut présent avec sa famille lors de la pose du pavé.

France

En France, malgré la déclaration du président Jacques Chirac reconnaissant la responsabilité de l'État dans la déportation des Juifs en 1995, les problèmes auxquels se heurtent les personnes souhaitant déposer des *Stolpersteine* démontrent la difficulté d'assumer, encore aujourd'hui, ce passé avec plus de sérénité. Il y a moins de quinze villes dans l'hexagone qui ont accepté la pose de *Stolpersteine*.

À La Baule, en 1942, 32 hommes, femmes et enfants juifs, dont le plus jeune avait trois ans, ont été déportés à Auschwitz. Cependant, la mairie n'a retenu aucun motif pour l'installation de *Stolpersteine*, en prétextant que cette pose portait atteinte aux règles constitutionnelles sur la laïcité et la liberté d'opinion.

Les premières *Stolpersteine* ont été installées entre le 30 septembre et le 2 octobre 2013 en Vendée, à L'Aiguillon-sur-Mer, Beaulieu-sous-la-Roche, Bourneau, Fontaines, Fontenay-le-Comte, Longèves, Mervent et Nieul-sur-l'Autise.

Et Strasbourg...

A la suite de l'Accord entre le CIBR (Consistoire Israélite du Bas-Rhin), la Ville et l'Eurométropole, Strasbourg sera la première grande ville française, Chef-lieu du Grand Est et capitale européenne, à placer des *Stolpersteine* le 1er mai 2019.



Cinq *stolpersteine* ont été installées à Cluny le 6 mars 2016 pour la famille juive Ofermann-RotBart originaire de Pologne.

Hongrie

En Hongrie, depuis avril 2007, des pierres commémoratives sont posées dans le pays où environ près de 600 000 Juifs ont été déportés et assassinés. Au centre de Budapest, les premières pierres d'achoppement se situent dans la rue Ráday. Toutes les victimes du nazisme sont représentées, mais la majorité des *Stolpersteine* concerne des victimes juives de la Shoah (98% des déportés hongrois). En dehors de Budapest, une quinzaine de villes ont accepté les *Stolpersteine*.

Italie

En Italie, de nombreuses *Stolpersteine* ont été placées dans une quinzaine de villes. Les pierres d'achoppement sont présentes à Turin, Rome, Viterbo, Sienne, Reggio Emilia, Meina, Padoue, Venise, Livourne, Prato, Ravenne, Brescia, Gênes, L'Aquila et Bolzano.

En janvier 2015, à Turin, a été scellé la 50 000^{ème} pierre d'achoppement en Europe, qui rappelle la mémoire de Eleonora Levi, déportée à Auschwitz, bien que gravement malade, en 1944.

Luxembourg

Au Luxembourg, la première pierre fut posée le 25 janvier 2013 à Ettelbruck. Érigée en forme d'une *Stolperschwelle* (seuil d'achoppement) elle est dédiée à la mémoire des 127 citoyens juifs de la ville, dont 105 furent assassinés.

À Mondorf, une pierre d'achoppement est dédié à la mémoire de la résistante Marie Faber-Siebenaler, assassinée le 8 novembre 1944 à Ravensbrück.

Le 22 octobre 2013, suivirent 14 pierres à Esch-sur-Alzette, 38 le 28 octobre 2014 ainsi que le 5 novembre 2015 à Differdange, 1 le 6 novembre 2015 à Belvaux. Le même jour, 11 *Stolpersteine* s'ajoutaient à Mondorf-les-Bains, dont deux pour des résistants antifascistes.

En tout, 65 *Stolpersteine* ont été posées dans 6 villes.



Pays-Bas

Aux Pays-Bas, on trouve des *Stolpersteine* dans plus de 120 villes à partir de 2012. 106 000 Juifs et 200 000 Tsiganes ont été exterminés depuis les Pays-Bas.

Pologne

En Pologne, la situation n'est pas facile pour obtenir les autorisations des mairies en raison de la relation ambiguë que ce pays entretient avec son passé et la question de l'antisémitisme. Il y a moins de 10 villes qui ont posé des *Stolpersteine*. (2 700 000 de Juifs polonais ont été déportés et exterminés durant la dernière guerre - Dictionnaire de la Shoah)

République Tchèque

En République tchèque des *Stolpersteine* se trouvent à Prague : Josefov, Malá Strana, Vršovice et Modřany - Královéhradecký kraj, Ústecký kraj ...

Les Stolpersteine, pavés de la mémoire

La plupart des Stolpersteine posées en Europe commémorent des déportés d'origine juive durant la Shoah, mais d'autres personnes, Roms, Sinti, communistes, résistants, Témoins de Jéhova, homosexuels, handicapés ou opposants au régime nazi ont été commémorées par ces poses de Pavés de la Mémoire.

Les Roms et les Sinti de Cologne ont ainsi été les premiers retenus pour le projet Stolpersteine à Cologne en 1990 par Gunter Demnig.

La centralité de la Shoah dans le processus d'extermination des nazis nous conduit à poser un certain nombre de questions sur ce génocide sans précédent de l'histoire de l'Humanité auxquelles nous apportons quelques éléments de réponse.

QUESTIONS SUR LA SHOAH ET LES GENOCIDES DU XXÈME SIÈCLE.

La Shoah c'est, au cours de la Seconde Guerre mondiale, le génocide des populations juives dans une Europe occupée et soumise à l'État criminel nazi. Par sa férocité et sa systématisation, il constitue le crime le plus patent du III^{ème} Reich contre la civilisation. En interroger la genèse, suivre les mécanismes de son exécution, connaître les différents aspects de sa réalité répond à un impératif : se rappeler de quelles abominations les hommes sont capables. Il s'agit aussi, à travers l'identification des traits de son accomplissement, de s'inquiéter de ce qui s'est installé dans la culture européenne à cette occasion.

Saisir l'occasion de cette exposition sur les Stolpersteine pour poser un certain nombre de questions et tenter d'y apporter quelques réponses, constitue un objectif à visée pédagogique certain.

Tout d'abord que signifie le terme Shoah ?

Il s'agit d'une décision lexicale. Chaque fois que l'on aborde le nazisme, on débute sur la question du langage. Le choix des mots est donc important ; ils sont connotés de traces sous-jacentes. Shoah signifie « catastrophe » en hébreu. En puisant dans la langue d'origine du peuple juif, il rend la parole aux principales victimes. D'autre part, ce terme exprime en même temps, que cette catastrophe a aussi atteint la civilisation dans laquelle elle a été rendue possible. Ce fut une catastrophe pour les victimes mais pour les Allemands aussi.

Quelles sont les racines de l'antisémitisme ?

Aux origines, l'antijudaïsme chrétien trouve sa source dans les conflits antiques et des rivalités théologiques et religieuses lorsque le christianisme se sépare du judaïsme, la religion qui l'a engendré. L'évangélisation des peuples d'Europe propage en occident cet antijudaïsme, et le peuple qui n'a pas voulu reconnaître en Jésus-Christ (lui-même juif) le Messie, devient un bouc émissaire. Malentendus,

calomnies, légendes terrifiantes, violences et massacres vont faire, dès le Moyen âge, le terreau de ce qui deviendra alors de l'antisémitisme. Ce racisme a donc des racines religieuses à ses débuts. La situation précaire dans laquelle les Juifs vivront en occident, va en faire un peuple paria ; protégés par les puissants ou rejetés et expulsés, ils subissent une instabilité permanente.

Qu'est-ce que la Révolution française a apporté de nouveau au statut des Juifs ?

En octroyant pour la première fois en 1790-1791 la citoyenneté et les pleins droits aux juifs en tant qu'individus, la Révolution française est un véritable coup de tonnerre de liberté dans l'histoire. Elle modifie leur condition séculaire et donne une impulsion nouvelle à leur intégration dans tous les domaines de la société.

C'est en décembre 1789 que le statut des Juifs (avec celui des comédiens et des exécuteurs de hautes œuvres !) est débattu à l'Assemblée Nationale, sous l'impulsion de Mirabeau, de l'Abbé Grégoire et de Robespierre. Le Comte de Clermont-Tonnerre prononcera à la tribune les propos qui caractériseront l'assimilation des Juifs pendant les siècles suivants « Il faut tout refuser aux Juifs comme nation et tout accorder aux Juifs comme individus. Il faut qu'ils ne fassent dans l'Etat ni un corps politique ni un ordre. Il faut qu'ils soient individuellement citoyens. »

Sur quoi s'est fondé l'antisémitisme moderne ?

Les préjugés antijuifs ont imprégné en profondeur la culture occidentale. Aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, l'antijudaïsme religieux prend la forme raciste de l'antisémitisme. Le discours public passe du religieux au politique et à côté de la perpétuation de l'antijudaïsme classique se développe un antisémitisme politique, social, ou nationaliste « progressiste » ou « réactionnaire ». L'engagement des Juifs émancipés dans la construction européenne est rejeté par les théoriciens et les tenants du racisme de tous bords. Le Juif devient l'archétype du cosmopolite qui ruine les valeurs nationales.

Le mot « antisémitisme » apparaît en Allemagne en 1879 et deviendra un programme politique.

C'est en Russie d'abord que se perpétuent les accusations de meurtres rituels et les pogroms contre les populations juives pauvres des campagnes et des villes ; la provocation et le passage à la violence meurtrière s'installent.

*Les protocoles des Sages de Sion** est un faux créé par la police du Tsar, rédigé sous la forme d'un plan concerté de « domination mondiale judéo-maçonnique » pour déconsidérer le mouvement révolutionnaire naissant. Il est pris pour vrai et devient ainsi un permis de tuer.

**Ce document est actuellement repris dans certains pays arabo-musulmans et sert de propagande antisémite et antisioniste.*

de la Shoah et de la déportation

Qu'apporte de nouveau le nazisme sur le plan du racisme et de l'antisémitisme ?

Le nazisme n'est pas une pensée, c'est un programme instrumentalisé uniquement pour la conquête du pouvoir et de la domination de l'Europe. Le pamphlet d'Hitler, *Mein Kampf* (1925-1927), lui sert de charte. Le crime peut désormais s'inscrire dans le champ politique. L'intention criminelle s'habille de mythes anciens, de millénarisme politique, de scientisme (le mythe aryen de la race pure), de théorie qui confond la nature et la culture. On accuse les Juifs de complot avec l'étranger, de destruction du tissu social et des valeurs normatives de l'occident christianisé.

Cette mythologie germanique est pensée par d'éminents philosophes. Elle passe dans le discours des politiques et des doctrinaires du racisme et elle mobilise toute une population contre un ennemi construit de toute pièce mais pas devenu visible.

Comment passe-t-on au crime de masse organisé ?

« Dans les châteaux de mon ordre grandira une jeunesse qui terrorisera le monde. Je veux une jeunesse violente, despotique, sans peur, cruelle... » dit Adolphe Hitler. « L'usage de la violence homicide est indispensable à l'homme d'honneur » lui répondront Goebbels et Himmler, ses fidèles lieutenants. Quant à la garde prétorienne du corps d'élite nazi, elle passe à l'acte et installe un ordre nouveau de terreur et de mort.

Les massacres à très grande échelle ont déjà commencé sur le front Est avec l'avancée de l'armée allemande. Des corps spéciaux, les *Einsatzgruppen*, se chargent du « travail » et exterminent des centaines de milliers de personnes jusque dans les grandes villes des pays de l'Est et de l'URSS, comme à la périphérie de Babi Yar en Ukraine en septembre 1941, où plus de 90 000 Juifs sont exécutés en deux fois au bord d'un énorme fossé : 33 700 Juifs de la ville même, puis près de 60 000 provenant d'autres villages et villes dans les semaines qui suivent. Ces meurtres de masse portent le nom de « Shoah par balles ».

La conférence de Wannsee de janvier 1942, qui réunit dans une villa de Berlin les principaux dignitaires nazis et les exécutants de haut niveau, va planifier les mesures antisémites ainsi que l'extermination industrielle des Juifs d'Europe, sans jamais en prononcer le mot (il s'agira dans les rapports officiels de « traitement des juifs »).

Pourquoi les camps de concentration ont-ils été créés ?

Un camp de concentration est un lieu fermé de grande taille, créé en général à l'écart des villes, pour regrouper et détenir dans de très mauvaises conditions des populations considérées comme ennemies. Aucune procédure juridique ne conduit les individus à l'internement dans ces camps.

Le premier camp de concentration du régime nazi fut ouvert en Allemagne même, à Dachau, dans la banlieue de Munich, quelques jours seulement après les pleins pouvoirs votés à Hitler. Dans un premier temps, les opposants politiques y furent internés ; il accueillit par la suite des Juifs de Bavière, des prisonniers de guerre, des homosexuels, des tsiganes...

Ces territoires institués deviennent des lieux de déshumanisation absolue où l'identité des individus est gommée. On parle de « chosification » ; les déportés sont désignés sous le vocable de *Stücke* (pièce), de *Figuren* (poupées) ou de *Schmattes* (chiffons). Individus sans nom, ils deviennent des objets destructibles.

Le régime nazi a provoqué une confusion en utilisant le terme de camp de concentration pour désigner certains camps d'extermination. Il convient de les distinguer, même si, dans certains camps de concentration, le taux de mortalité était élevé.

Les camps d'extermination ne sont pas la conséquence mais la preuve de l'intention criminelle nazie.

Ces camps ont une fonction claire. Il n'est pas question d'internement ou d'exploitation, il s'agit d'anéantir, et le plus vite possible, un maximum de personnes avec les techniques industrielles, comme l'usage de chambres à gaz, de Zyklon B, ou de crématoires. Le meurtre de masse entre dans sa phase industrielle.

Les principaux camps d'extermination sont installés dans l'Est de l'Allemagne et en Pologne.

Dans le seul camp d'Auschwitz-Birkenau en Silésie, près de 1 300 000 personnes ont trouvé la mort entre 1940 et 1945, dont 90 % de Juifs.

Les plus connus parmi ces camps d'extermination, outre Auschwitz-Birkenau, sont Buchenwald, Majdanek, Mauthausen, Treblinka, Sobibor, Chelmno...

« L'enfer n'est plus une croyance religieuse ni un délire de l'imagination, mais quelque chose de tout aussi réel que les maisons, les pierres ou les arbres qui nous entourent... » écrivait la philosophe Hanna Arendt à propos des camps.

Comment un tel crime a-t-il pu être organisé à l'échelon de l'Europe entière ?

L'extermination de millions de personnes juives et non-juives a constitué un crime collectif. Sans la participation de pans entiers de la société civile et de collaborateurs dans les pays annexés ou occupés, cette entreprise aurait été vouée à l'échec. L'administration et les services de police des pays occupés, comme le gouvernement de Vichy en France, y ont contribué, parfois de manière forcée, d'autres fois avec beaucoup de zèle.

Une phrase de Winston Churchill, rédigée à la veille de la guerre, résume à elle seule la lâcheté ou la démission des nations, face à l'Allemagne nazie : « Décidés uniquement à être indécis, résolus à être irrésolus, rigoureusement favorables à la dérive, inflexibles de la fluidité, tout-puissants en faveur de l'impuissance... »

La prégnance de certains préjugés racistes dans les opinions publiques et les élites, la lourdeur des bureaucraties prisonnières d'habitudes de pensée traditionnelles, expliquent peut-être cette collaboration et cette paralysie, mais elles ne la justifient pas.

Les Stolpersteine, pavés de la mémoire

Seuls les Juifs Ashkénazes ont-ils été victimes de la Shoah ?

Présents en Europe depuis le Haut Moyen-Âge, les Juifs Ashkénazes proviennent à l'origine d'Allemagne et de Pologne. Ils se sont ensuite dispersés en Europe centrale et en Russie. (une grande partie d'entre-eux a immigré vers les États-Unis puis en Palestine au XIX^{ème} et XX^{ème} siècles)

Opposés géographiquement, les Juifs Sépharades sont originaires de la péninsule ibérique. Après leur expulsion d'Espagne à la fin du XV^{ème} siècle, ils se sont dispersés dans tout le bassin méditerranéen, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, en Italie, en Grèce, en Turquie et dans les Balkans. Si la Shoah a touché essentiellement le monde Ashkénaze européen avec plus de 90 % des victimes juives, les Juifs Sépharades n'ont pas été épargnés.

Déportés de Salonique, de Rhodes, de Corfou, de Rome ou de Tunis, les Sépharades ont été atteints par la Shoah dans leurs pays d'origine et durant les rafles qui ont été perpétrées en France. La Shoah d'Europe a touché de son souffle les populations juives en Afrique du Nord sous le Régime de Vichy et les persécutions furent bien réelles.

En Algérie : création d'un commissariat aux affaires juives, abolition du décret Crémieux, révocation des fonctionnaires juifs, aryanisation, internements et travaux forcés dans une dizaine de camps du Sud du pays.

Au Maroc : reprise des décrets algériens, brimades, spoliations et mesures antisémites sont appliquées, des camps de concentration sont même créés comme Bouarfa, Boudenib, Missouri, Oued Djem..., malgré le soutien du Sultan Mohamed Ben Youssef, futur Roi du Maroc, aux populations juives du pays.

En Tunisie : reprise des décrets algériens, aryanisation et révocations. En février 43, la Tunisie passe totalement sous le contrôle allemand, les SS et la police allemande y envoient un *Einsatzkommando* : violences, spoliations, exécutions, camps d'internement, travaux forcés... La plupart des mesures antisémites décrétées en Europe occupée y seront appliquées. Certains Juifs de Tunisie sont déportés en avion vers Naples puis vers les camps de la mort en train. C'est le seul exemple de déportation par voie aérienne que l'on connaisse dans l'histoire de la Shoah.

En Grèce : le cas le plus terrible de déportation des populations Sépharades demeure celui des Juifs Saloniciens ; 54 000 personnes, soit près de 98 % de la population juive de Salonique, disparurent dans les camps d'extermination de Birkenau, Treblinka et Sobibor entre mars et juillet 1943.

En Italie : rafles du ghetto de Rome, sous les fenêtres du Vatican et du Pape Pie XII qui n'élève aucune protestation, le 16 octobre 1943, près de 1500 Juifs romains sont déportés à Auschwitz d'où ils ne reviendront pas.

Ce sont là quelques exemples qui illustrent bien le drame vécu par les populations juives Sépharades en Afrique du Nord, autour du bassin méditerranéen et dans les Balkans.

Quelles ont été les résistances juives face à la Shoah ?

Les interrogations sur l'apparente passivité des Juifs révèlent pour le moins une méconnaissance profonde de leur situation tragique. En réalité, la résistance juive face au projet d'anéantissement fut très importante et multiforme, proportionnellement aux populations. Elle a été délibérément escamotée au lendemain de la guerre et confisquée par les gardiens, patriotes ou communistes de l'hagiographie de la lutte héroïque contre le nazisme.

Depuis la mise en place des filières clandestines pour le sauvetage d'enfants juifs jusqu'à la révolte du Ghetto de Varsovie, les Juifs ont agi et résisté avec tous les moyens dont ils disposaient.

Les ghettos de Vilno, Bialistok, Totchin, Lachva, Czentoschow, Bedzin, pour n'en citer que quelques-uns, connurent des révoltes valeureuses. Les actions des partisans juifs dans les forêts d'Ukraine et les Carpates, les révoltes désespérées dans les camps d'Auschwitz, Treblinka ou Sobibor sont restées ainsi grandement ignorées. Cette résistance s'est encore trouvée masquée lorsqu'elle prenait la forme d'un engagement dans les organisations nationales de résistance ou dans les forces alliées. Ainsi, de nombreux Juifs rallièrent le Général de Gaulle après l'Appel du 18 juin 1940. L'importance numérique des Juifs dans les FTP (FTP-MOI) ou les FFI fut aussi très grande. Les Éclaireurs Israélites de France furent présents dans le maquis et libérèrent plusieurs villes et villages du Sud de la France après le débarquement.

Le même phénomène s'est produit à l'Est de l'Europe avec l'Armée Rouge, dans laquelle ils furent très nombreux et avec les formations de partisans dans les Balkans, ou encore avec les forces britanniques qui comptèrent même une brigade juive autonome. Aussi la bonne question n'est pas « les juifs résistèrent-ils ? » mais « comment furent-ils si nombreux à combattre dans de telles conditions ? »

Qui sont « Les Justes des Nations » ?

Une nouvelle figure de l'héroïsme est née en Occident au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ni guerrière ni sainte ; il s'agit de la figure du Juste. Les vrais résistants de la guerre ont eu l'héroïsme modeste, que dire alors de l'héroïsme discret, voire anonyme, des « Justes des Nations » ? Cette notion de Juste a été popularisée par le film de Spielberg, *La Liste de Schindler* en 1993 ; elle trouve son origine dans la littérature talmudique. L'homme juste est celui qui se conduit selon la justice et l'honnêteté, qui se montre généreux à l'égard d'autrui. Il est dit encore dans la *Michna Sanhédrin* 4, 5 « Celui qui sauve un être humain, sauve l'humanité tout entière ».

Ces Justes, hommes et femmes anonymes, rompaient avec la tendance commune à l'indifférence ou à la collaboration, celle des corps constitués, mais aussi celle des délateurs à l'affût. Leur grandeur comme leur petit nombre (13 000 recensés à ce jour à travers l'Europe) sont aussi un signe tragique. Ils soulignent la solitude des hommes et femmes de courage dans l'humanité ordinaire.

de la Shoah et de la déportation

En 1953, l'Assemblée législative de l'État d'Israël, en même temps qu'elle créait le Mémorial Yad Vashem, consacré aux victimes de la Shoah, décida d'honorer « Les Justes parmi les Nations qui ont mis leur vie en danger pour sauver des Juifs » ; il s'agit actuellement de la plus haute distinction honorifique décernée à titre civil par l'État d'Israël.

La Shoah est-elle un génocide comme un autre ?

« C'est arrivé, cela peut donc arriver de nouveau : tel est le noyau de ce que nous avons à dire ! » Primo Levi

« Ce fut la première fois que l'homme donna des leçons à l'enfer... » André Malraux

Le XX^{ème} siècle, pour ne citer que celui que l'on connaît le mieux, a connu une série de massacres et de génocides sur tous les continents. En moins d'un siècle, les génocides ont exterminé plus de personnes que toutes les guerres réunies de l'histoire des hommes ; le cortège macabre a ouvert le siècle avec le génocide des Arméniens, puis est venu l'indicible Shoah, le génocide des Tsiganes.

La première moitié du XX^{ème} siècle a éprouvé l'élimination de millions d'opposants au régime communiste. Plus près de nous dans le temps, un million d'Ibois ont été massacrés au Biafra.

Un million sept cent mille Cambodgiens et près d'un million de Rwandais sont assassinés dans leurs pays par leurs concitoyens, cent cinquante mille Bosniaques, aux portes même de l'Union Européenne, il y a quelques années. Et combien de Tibétains ont été éliminés aussi ? Et au Darfour aujourd'hui, combien de centaines de milliers de personnes ont été massacrées en plein désert ?

Cependant, la Shoah a constitué le génocide le plus important et le plus monstrueux jamais perpétré dans l'histoire des hommes. Sa dimension dépasse l'entendement humain ; l'ampleur de ce génocide ne diminue en rien l'horreur des crimes commis par des politiques de terreur nationaliste ou par des dictatures dans d'autres régions du monde, mais la Shoah a constitué une fracture dans l'histoire de l'humanité. Il y a un avant et un après Auschwitz.

La volonté du nazisme d'annihiler un peuple par tous les moyens, même les moyens « industriels », fut un cas unique dans l'histoire des hommes. Reconnaître la singularité et la spécificité de la Shoah, c'est, à l'encontre des discours et des calculs politiques, faire l'effort d'entendre la réalité de ce qui était véritablement en jeu.

Le génocide des Tsiganes européens

Le 27 janvier 2015 marquait le 70^e anniversaire de la libération par l'armée soviétique du camp d'Auschwitz, devenu le symbole du génocide des Juifs par les Nazis. Mais en cette Journée internationale de mémoire de l'Holocauste, on a accordé peu de place à la question du Samudaripen ou Porajmos (en langue romani : l'extermination des Tsiganes durant la Seconde guerre mondiale)

En France, durant des décennies cette histoire a été plus ou moins ignorée. Le 2 février 2011, pour la première fois, le Parlement européen a commémoré le génocide des Roms par les nazis. Il s'agit de faire prendre conscience du mécanisme qui a mené aux persécutions dont ont été victimes les Tsiganes, et comment les discriminations peuvent encore perdurer aujourd'hui.

On ne connaît pas exactement le nombre de Tsiganes assassinés durant la dernière guerre, mais en recoupant les données de chaque pays, les historiens estiment que les Allemands et leurs alliés auraient exterminé environ 25% des Tsiganes européens. Sur un peu moins d'un million de Tsiganes vivant en Europe avant la guerre, jusqu'à 220 000 auraient ainsi été tués par les Allemands et leurs partenaires de l'Axe, la plupart dans des camps d'extermination.

Que pourrait-on faire pour prévenir ce genre de drame humain ?

L'évolution du droit international et l'élaboration d'une justice internationale depuis 1945 constituent certainement un point de départ, une avancée pour la prévention de ces crimes contre l'Humanité et leur répression. Ces dispositions sont à renforcer chaque jour davantage car les tentations génocidaires sont encore présentes sur la planète.

Enseigner les Devoirs et les Droits de l'Homme ainsi que le Droit Humanitaire international dans tous les pays, lutter contre les idéologies qui favorisent la discrimination et l'exclusion, prévenir les situations à risque, créer un système d'alerte et d'information fiable, développer ce « Droit d'ingérence » préconisé par la France il y a quelques années en cas de risque majeur, impliquer toutes les structures éducatives, les organes de presse, les grandes organisations internationales. Voilà en quelques engagements ce que les grands de la planète devraient renforcer ou adopter, afin que les générations futures puissent vivre dans un monde où « le ventre encore fécond d'où a surgi la bête immonde » (Bertold Brecht) deviendra définitivement stérile de toute tentation génocidaire.

Quelques sources, références bibliographiques et sitographiques

Le site officiel de **Gunter Demnig** en allemand ou en anglais :

<http://www.stolpersteine.eu/en/home/>

Le site Web de Berlin qui collecte les biographies des personnes pour lesquelles des *Stolpersteine* ont été posées : *Restituer une humanité volée*

<https://www.stolpersteine-berlin.de/en/node/37>

Thèses de doctorat

Matthew Russel Cook : *Redefining Memorial Landscapes : The Stolpersteine Project in Berlin*. Mai 2012. Accessible in extenso sur le Web :

[http://trace.tennessee.edu/cgi/viewcontent.](http://trace.tennessee.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=2309&context=utkgradthes)

[cgi?article=2309&context=utkgradthes](http://trace.tennessee.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=2309&context=utkgradthes)

Thèse soutenue à l'université de Copenhague en 2014 :

Lars Östman : *The Stolpersteine and the Commemoration of Life, Death, and Government: A Philosophical Archeology in light of Giorgio Agamben*.

Parue en 2018 chez Peter Lang sous le titre suivant :

Lars, Östman. *The Stolpersteine and the Commemoration of Life, Death and Government : A Philosophical Archeology*

Adachiara Zevi : *Monuments par défaut. Architecture et Mémoire depuis la Shoah*, Collection Teamim, 2018, 384p

Dominique Chevalier : *Géographie du souvenir : ancrages spatiaux des mémoires de la Shoah* : dominique.chevalier@univ-lyon1.fr

Articles

Miriam Volmert : article paru en 2017 aux Archives ouvertes de l'université de Zurich : *Landscape, Boundaries and the Limits of Representation : The Stolpersteine as a Commemorative Space*

Accessible in extenso sur le Web :

<http://www.zora.uzh.ch/id/eprint/145525/1/1506-85-7461-1-10-20170603.pdf>

Hélène Camarade : *Le mémorial des Stolpersteine. Histoire, enjeux et phénomènes d'appropriation à l'ère de l'essoufflement des commémorations*, (dans *Allemagne d'aujourd'hui* 2018/3 - N° 225 - pages 69 à 86)

Film

Stolpersteine, **Dörte Franke** en 2008

Reportage d'Arte sur les *Stolpersteine* en 2017

<https://sites.arte.tv/karambolage/fr/video/le-symbole-les-stolpersteine>

Sites Wikipedia

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Stolpersteine>

<http://www.stolpersteine.eu/>

<https://vivreaberlin.com/les-stolpersteine-de-berlin.html>

L'exposition à l'origine de ce livret a été réalisée par l'ORT Strasbourg à l'occasion de la
Journée Internationale dédiée la Mémoire de la Shoah
et à la prévention des crimes contre l'Humanité du 27 Janvier 2019

Responsable éditorial

Michel Benoïlid, directeur ORT Strasbourg

Commissaires de l'exposition

Fabienne Regard, historienne, professeure à l'Université Elie Wiesel - Paris

Richard Aboaf, plasticien, historien d'art
Chargé de l'action culturelle - ORT Strasbourg

Le comité de réflexion et de travail autour du projet

Audrey Kischelewski, maitresse de conférence en histoire contemporaine

Bertrand Goldman, astronome - Université Max Planck - Heidelberg

Georges Federmann, président du Cercle Menahem Taffel

Eckhard Wirbelauer, professeur, Faculté des Sciences historiques UNISTRA

Friedrich Peters, historien, Université de Fribourg

Nathalie Heller, étudiante en histoire contemporaine.

Avec les participations, avis et réflexions de :

Harold - Abraham Weil, Grand rabbin de Strasbourg et du Bas-Rhin

Jean Kling, président du CIBR - **Thierry Roos**, vice-président du CIBR

Toni Vetrano, Maire de Kehl - **Robert Hermann**, Président de l'Eurométropole

Alain Fontanel, 1er Adjoint au Maire de Strasbourg

Nicole Dreyer, Conseillère municipale - **Raphaël Nisand**, avocat

Freddy Raphaël, Pr Emérite de sociologie UNISTRA

Frédérique Neau-Dufour, directrice du CERD - **Raphaël Toledano**, médecin

Robert Steegmann, historien, docteur en histoire contemporaine

Lloica Czackis, **André Kosmicki**, **Régine Waksman**, Association Valiske

David Gumbel, Projet citoyen Stolpersteine à Kehl

Anne Thomas, coordinatrice internationale du projet Stolpersteine.

Avec le soutien de **Yaël Boussidan**, directrice adjointe de cabinet,
Mairie et Eurométropole de Strasbourg

Fondations - Archives - Mémorial consultés

Fondation pour la Mémoire de la Déportation,

Fondation pour la Mémoire de la Shoah,

Archives de la Ville de Strasbourg

Archives de Yad Vashem - Jérusalem

Le Mémorial de la déportation des Juifs de France - Serge Klarsfeld

Stiftung Spuren Gunter Demnig - Cologne

Conception graphique : Thomas Estève

Impression exposition : AMB Communication - Strasbourg

Impression livret : Imprimerie Salomon - Rillieux-la-Pape

